



ACADEMIE
du sourire

N° formation : 93131247613
Tarifs au 1er janvier 2017.

Votre photo
(facultatif)

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse de facturation :
Ville : Code Postal :
Tél. cabinet :
Tél. portable :
Courriel :

Les confirmations d'inscription se feront uniquement par e-mail.

CHOIX DU GROUPE (cochez la case correspondante)

Les 5 sessions sont indissociables

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Groupe 1
09-10 octobre 2018
04-05 décembre 2018
05-06 février 2019
02-03 avril 2019
04-05 juin 2019 | <input type="checkbox"/> Groupe 2
11-12 octobre 2018
06-07 décembre 2018
07-08 février 2019
04-05 avril 2019
06-07 juin 2019 | <input type="checkbox"/> Groupe 3
06-07 novembre 2018
08-09 janvier 2019
12-13 mars 2019
21-22 mai 2019
02-03 juillet 2019 | <input type="checkbox"/> Groupe 4
08-09 novembre 2018
10-11 janvier 2019
14-15 mars 2019
09-10 mai 2019
04-05 juillet 2019 |
|--|--|--|--|

- Je joins 5 chèques de 1 370 € (un encaissement de 20% à l'inscription + 4 chèques de 1 370 € encaissables tous les 2 mois de septembre à mars inclus).
- Je joins 10 chèques de 685 € (un encaissement de 20% à l'inscription + 8 chèques de 685 € encaissables tous les mois de septembre à avril inclus).
- Je joins un règlement global de 6 850 € (encaissable 4 mois avant le début de la formation).
- > **Pour toute autre modalité, n'hésitez pas à nous contacter.**
- J'ai lu et accepte les conditions générales d'inscription précisées au dos.

Règlement à adresser à : **Académie du Sourire - 9 av. Henri Malacrida - 13100 Aix-en-Provence**

INSCRIPTIONS. Nombre limité de participants. Pour valider votre bulletin d'inscription, il doit être accompagné des règlements. Les confirmations se feront uniquement par e-mail.

ANNULATION. À compter de la date de signature du présent bulletin d'inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'**Académie du Sourire** par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée par l'Académie.

En cas annulation de la part du participant, des indemnités compensatrices seront retenues comme suit :

- _ aucune retenue si annulation communiquée 4 mois avant le premier cours ;
- _ 20% du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 4 mois avant le premier cours ;
- _ 50 % du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 2 mois avant le premier cours ;
- _ 100% si annulation communiquée moins d'un mois avant le début de la formation.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

En cas d'annulation de la part de l'**Académie du Sourire**, l'intégralité des frais de participation sera remboursée, au prorata des cours annulés.

LOGEMENT. Une liste d'hôtels de 2 à 4 étoiles vous est proposée ainsi que les moyens d'accès aux différents lieux de formation. Les frais d'hôtels et de restauration (hormis les pauses) ainsi que les déplacements sont à la charge des participants.

Comment avez-vous connu l'**Académie du Sourire** ? (cochez la case correspondante)

- Flyer Délégué commercial E-mailing Confrère
- Revues professionnelle (précisez) :
- Autre (précisez) :
- Commentaires :

Date et lieu du diplôme :

Formations et perfectionnements déjà suivis :

Date :

Signature et cachet professionnel :

LIEU DE FORMATION
CONTINUUM

9 avenue Henri Malacrida
13100 Aix-en-Provence

CONTACT

Nathalie NEGRELLO
Tél. 06 10 37 86 88
nn@academie-du-sourire.com